

Champs professionnels

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4PoPCCPP
- > En savoir plus : Site web de la formation <https://dep-psycho.parisnanterre.fr>

Présentation

Cet enseignement propose d'explorer différents champs professionnels concernés par la formation. Des conférences assurées par des professionnels, pour la plupart d'anciens étudiants, seront proposées et donneront lieu à une réflexion sur l'apport du psychologue cognitiviste aux problématiques professionnelles présentées. Ainsi, lors des ces conférences sera abordée l'articulation des connaissances liées à la psychologie cognitive avec le contexte professionnel ainsi que l'importance des aspects déontologiques que le psychologue doit respecter dans sa pratique.

Objectifs

L'objectif est de présenter différents champs professionnels où nos futurs diplômés pourront exercer et les apports du psychologue cognitiviste au sein de ces structures.

Évaluation

Examen standard et Session 2 : Evaluation finale sous forme de dossier ; pas d'examen dérogatoire

Contact(s)

> Emmanuel Schneider

Responsable pédagogique
eschneider@parisnanterre.fr